

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5 % du montant des dons.

Avertissement concernant la déduction de votre don

Ce projet étant porté par un propriétaire privé, les dons ne sont pas éligibles à l'avantage fiscal sur l'impôt sur la fortune immobilière.

Attention la législation fiscale interdit de bénéficier de la réduction d'impôt au titre du mécénat pour ce projet si vous (ou, pour une entreprise, si l'un des dirigeants ou membres du conseil d'administration ou directoire de la société donatrice ou d'une société qui entretiendrait des liens de dépendance avec elle (au sens de l'article 39, 12 du code général des impôts)) êtes :

- Ascendant
- Descendant
- Collatéral (jusqu'au 4^{ème} degré)
- Associé du propriétaire de cet immeuble ou des associés de la société civile propriétaire de l'immeuble le cas échéant. Ni si vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal conduisez un appel au mécénat pour un immeuble vous appartenant (dans le cadre de l'article L. 143-2-1 du code du patrimoine).

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 43 97 19
bfdijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

CHÂTEAU DE VALLEROY

5 rue du Château
70000 Valleroy-le-Bois
www.chateau-de-valleroy.fr

Respect de votre vie privée

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine.

Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration du

château de Valleroy à Valleroy-le-Bois

Haute-Saône

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Château de Valleroy - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Contribuez à la restauration de la toiture du corps de logis !

◆ ◆ LE PROJET

Le château de Valleroy avec son donjon massif et son corps de logis Renaissance domine de son promontoire le petit village de Valleroy-le-Bois en Haute Saône. Il a fière allure mais la toiture du corps de logis qui date en grande partie du XVI^e siècle est aujourd'hui à bout de souffle. La charpente a tendance à basculer, les pannes faîtières présentent un état de pourrissement avancé, les tuiles à bout d'usage ont tendance à glisser et des infiltrations d'eau menacent les pièces du dessous. Il est indispensable de refaire le couronnement des maçonneries, la charpente complète en chêne et la couverture en tuiles.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Les fouilles font remonter l'origine des bâtiments actuels au XIII^e siècle. En 1426, Etienne de Montrost, seigneur de Valleroy, fait reprise de son fief auprès du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Son descendant Philibert de Montrost légua sa seigneurie à son neveu, Florent de Vaudrey, dont la Maison est l'une des plus illustres du Comté de Bourgogne. Lui et ses héritiers transformèrent les différentes parties du château (essentiellement au XVI^e siècle).

Avec la Révolution vinrent la vente comme bien national, l'utilisation comme exploitation agricole puis l'abandon et la ruine. Le site a été classé en 1913 mais la lente dégradation du monument s'est poursuivie : effondrement des toits du corps intermédiaire du logis en 1922 et du donjon en 1933, pillage de poutres et de cheminées...

◆ ◆ LA MOBILISATION

Alors que le château était en ruines, la famille Borsotti le rachète en 1990 et commence avec passion à le sauver : débroussaillage, fermeture des portes et fenêtres, renforcement des murs par la pose de tirants, remplacement des toitures manquantes... Avec le soutien d'une association de bénévoles et de l'Etat, petit à petit le château reprend forme.

Le château est ouvert à la visite d'avril à octobre et accueille des événements annuels : fête médiévale, soirée contes, marché de producteurs, conférences historiques...

Montant des travaux	665 000 € TTC
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Automne 2025

Credit photos © Château de Valleroy



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du château de Valleroy à Valleroy-le-Bois

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103373

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

château de Valleroy à Valleroy-le-Bois

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐